

Adolphe Robert

“... ILS ONT AGRANDI
LA PATRIE”

(Edmond de Nevers)

Conférence donnée à New York le 15
décembre 1943 à l'occasion de l'in-
auguration d'une chaire collective d'his-
toire et de géographie canadiennes par
l'Ecole Libre des Hautes Etudes
(New School for Social Research).

5813

E
184
C32R61
1943

With most respectful regards.

— Abigail Kover

973.04114
R639 i
1943

“
...
Ce
vent cor
au mont
En
ches.
Su
C'e
Un
quelque
A
cher.
Le
Pr
ments
rignan
L
croix
Il
C
A
C
A
de la
I
épée.
I
A
I

“... Ils ont agrandi la patrie”

Edmond de Nevers

Ceux qui sont familiers avec la topographie de Montréal savent comment cette ville est bâtie sur le fleuve St-Laurent, accolée au mont Royal.

En face, c'est l'île Ste-Hélène, séparant le fleuve en deux branches.

Sur cette île, transportons-nous un instant par la pensée.

C'est le 7 septembre 1760.

Un soir automnal tombe sur le camp militaire qu'occupent quelques centaines de soldats.

Au centre de la place, le général de Lévis a fait ériger un bûcher.

Les troupes s'alignent autour.

Puis, l'on amène, l'un après l'autre, les drapeaux des régiments: Broglie, Chambellé, Poitou, Orléans, Béarn, Salières, Cagnan, Royal-Roussillon, etc.

Les dominant, l'étendard royal, bleu de France, coupé d'une croix blanche avec fleurs de lys aux quatre coins.

Ils y sont tous, mariant leurs couleurs, mêlant leurs hampes, Car la capitulation de Montréal va être signée demain.

Ainsi en ont décidé le gouverneur Vaudreuil, l'intendant Bigot. Québec, Trois-Rivières sont déjà tombées.

Amherst, le général anglais vainqueur, a refusé les honneurs de la guerre aux troupes françaises.

Plutôt que de la rendre, le général de Lévis a brisé son épée.

Il va maintenant brûler ses drapeaux.

A un commandement, le feu est mis au bûcher.

Les clairons sonnent la retraite.

Gravement, pieusement, un à un, comme s'il s'agissait d'êtres chers que l'on dépose en terre, les drapeaux . . . les glorieux drapeaux des beaux régiments de France sont exposés aux flammes.

La nuit est venue.

Dans le ciel assombri, les étincelles d'or vont rejoindre les étoiles.

C'en est fini.

La France est vaincue et de son empire d'Amérique, il ne reste plus que des cendres éparpillées au vent de la nuit.

Le saule de Ronsard

“Ainsi tomba, dit l'un de vos historiens, Henri Martin, cette race d'hommes que l'habitude de vivre au sein de la nature sévère du Nord avait rendue forte et simple comme les anciens. Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand.”

Ce jugement de l'histoire présuppose qu'un peuple vaincu est désormais un peuple mort.

Pareil énoncé tombe à faux, surtout lorsqu'il s'agit de la France.

N'est-ce pas le poète Ronsard qui a comparé la France à un saule?

Plus on coupe ses rameaux, plus il en pousse.

Il suffit qu'une simple tige soit négligemment jetée en terre pour qu'elle devienne bientôt un arbre puissant.

Ainsi en fut-il de la France d'Amérique.

Vaincue, abandonnée, elle a fait comme le saule de Ronsard.

Non seulement le tronc mutilé de 1760 a continué de croître quand même, mais ses rameaux s'étendent à l'ouest sur les prairies vastes comme la mer et, au sud, sur les Etats de la République américaine.

Non, avec la France, il ne faut pas parler de fin, puisqu'elle est la France éternelle.

Ce qui parfois paraît être une fin n'est qu'un départ nouveau vers une France plus grande, plus pure, plus largement humaine.

Les Franco-Américains

Parmi les descendants de “cette race d'hommes . . . forte et simple,” il est un groupe qui s'est baptisé lui-même par l'appella-

tion: les Franco-Américains.

C'est d'eux que je viens vous parler.

D'abord, d'où vient ce nom?

Aux premiers temps de l'immigration, on les appelait les Canadiens français des Etats-Unis.

Plus tard, une polémique s'engagea autour de l'appellation Canado-Américains et Franco-Américains.

Les uns opinaient pour la première, arguant que nous étions des Canadiens avant d'être des Français.

Les autres rétorquaient que nous avions été originairement des Français avant d'être des Canadiens.

En fin de compte, c'est le vocable Franco-Américain qui prévalut, pour des raisons de commodité, sinon d'opportunisme. Les Américains nous désignaient déjà sous le nom de *French*. Et puis, à cause des relations historiques entre la France et les Etats-Unis, il semble que le titre de *French Americans* ou *Franco-Américains* se portait mieux.

Contrairement à Henri Martin qui voyait en nous une "*race d'hommes . . . forte et simple*," il en est même qui soutinrent l'opinion que notre séjour au Canada avait été une malheureuse aventure, au cours de laquelle le type français s'était appauvri.

Mais la société dont j'ai l'honneur d'être le président a maintenu et maintiendra probablement toujours le terme *Canado-Américain*, unissant ainsi dans un même amour le Canada, terre de nos aïeux, et les Etats-Unis d'Amérique, terre d'adoption, et parce qu'il faut "*un organisme puissant, actif et éclairé pour empêcher la cessation de relations intimes et suivies avec l'autre moitié de notre élément, au-delà de la ligne 45ème.*" (P.-A. Lajoie, dans *l'Indépendant*.)

Voici la définition que donne des Franco-Américains M. Josaphat Benoit dans son ouvrage, *L'âme franco-américaine*: "*. . . ce sont des fils de colons canadiens, des petits-fils de Français, qui, après une double transplantation en terre étrangère, prennent racine et s'épanouissent sur le sol américain, en s'efforçant de garder leur langue, leurs moeurs et leur foi religieuse. Ils apprennent l'anglais et le parlent fort bien, dans la vie économique et politique, aussi bien qu'en société; mais ils parlent, lisent, écrivent le français, à l'église, à l'école, au foyer, dans leurs assemblées natio-*

nales et leurs journaux. Par la naturalisation ou la naissance, ils deviennent citoyens des Etats-Unis, mais ils restent fidèles au souvenir de la France qui leur a donné leur langue et leur foi, à l'amour du sol canadien où reposent leurs aïeux, à "la cendre des morts qui créa la patrie." Ils chantent avec ardeur l'hymne au drapeau étoilé, mais leurs bannières nationales portent encore la fleur de lys et la feuille d'érable, et ils entonnent avec âme dans leurs réunions les strophes du poème d'amour: O Canada!"

Les localités où les Franco-Américains sont les plus nombreux sont: Biddeford et Saco, Maine, 50 p. c. de Franco-Américains; Woonsocket, Rhode Island, 55 p. c.; Lewiston et Auburn, Maine, 44 p. c.; Sanford, Maine, 41 p. c.; Waterville, Maine, 34 p. c.; Nashua, New Hampshire, 40 p. c.; Manchester, New Hampshire, 35 p. c.; Fall River, Mass., 25 p. c.; Salem, Mass., 23 p. c.; Holyoke, Mass., 23 p. c., et Lowell, Mass., 22 p. c. (*A B C On French Canada*, Léo Cadieux.)

Etant donné le chiffre de leur population, les Franco-Américains commandent aujourd'hui le respect. Il fut un temps où les apostrophes "frogs," "canucks," "pea soup" volaient d'un côté de la rue à l'autre à la vue d'un Franco-Américain. On se contentait de hausser les épaules, et l'on passait. Mais il est une épithète qu'un Franco-Américain ne pardonne pas. C'est celle de "foreigner." Il n'admet pas, il n'admettra jamais qu'il est un étranger sur ce sol d'Amérique que ses pères ont sillonné d'est en ouest et du nord au sud, parce qu'il descend en droite ligne d'une des races doyennes de ce continent, la race française.

Les fondations

J'ouvre ici une parenthèse pour faire une distinction entre ce que j'appellerai la période des fondations et la période de l'immigration.

La période de fondation remonte aux premiers temps de la colonie.

Le récit en est comme une glorieuse litanie.

C'est l'époque où Louis Jolliet et le Père Marquette découvrent le Mississippi. Cavalier de La Salle marque l'emplacement des villes futures de Niagara, Jolliet et Memphis. Iberville ex-

plore la Louisiane et l'Alabama. Son frère, François de Bienville, fonde la Nouvelle-Orléans et Biloxi. La Verendrye parcourt le Wyoming. Lamotte Cadillac jette les bases de Détroit. Le Sulpicien Picquet fait de même pour Ogdensburg. Nicolas Perrot explore l'ouest moyen. Mgr Blanchette est appelé le père de l'Oregon. Vincennes de Québec et Vincennes de l'Indiana sont des villes soeurs. De Repentigny fonde le Sault-Ste-Marie et Louis Blanchette, St-Charles, Missouri. Contrecoeur élève un fort à Pittsburg. Duluth donne son nom à une ville du Minnesota. Vital Guérin est aux origines de St-Paul, Minnesota. Noël Levasseur fonde Bourbonnais et Jean-Baptiste Thibault, Kankakee. Jean-Baptiste Lefebvre et Jacques Porlier sont les premiers colons de Superior et de Green Bay, au Wisconsin. Pierre Ménard fonde Galveston. Julien Dubuque laisse son nom à Dubuque, Iowa. Salomon Juneau est le premier maire de Milwaukee. Il en est de même à Los Angeles pour Prudent Beaudry.

Bref, le bassin des grands lacs, une partie de la côte de l'Atlantique, les rives du Mississippi à partir de son embouchure jusqu'à son déversement dans le golfe du Mexique ont été explorés d'abord par des Canadiens français, qui partaient de Montréal ou de Québec pour établir aux points stratégiques des postes de traite, des retranchements militaires ou des forts, lesquels sont devenus par la suite des villages, puis des villes, puis des cités immenses dont les habitants se chiffrent aujourd'hui par centaines de mille.

Entre la période des fondations et celle de l'immigration, se place ensuite un assez long espace de temps, au cours duquel la nation américaine se détache de la mère-patrie et s'organise en république. Cette fois, c'est la France qui est la grande vedette avec Lafayette, Rochambeau, d'Estaing, de Grasse, le major l'Enfant, etc.

Au cours de la Guerre Civile entre le nord et le sud, on estime que 40,000 Canadiens français combattent dans les rangs des deux armées.

Mais, fondateurs des débuts, ou soldats des guerres de la République ne sont pas des Franco-Américains dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot.

Par Franco-Américains, il faut entendre ceux de l'immigration.

L'immigration

Je fais remonter la phase de l'immigration à un peu plus de cent ans passés, c'est-à-dire à l'époque de la rébellion de 1837-1838, dans le Bas Canada.

Au dire des historiens, environ 400 familles quittèrent les bords du St-Laurent pour passer aux Etats-Unis. Par la suite, le courant migrateur sera plus ou moins intense, mais toujours continu, au point que si l'on se place en face des statistiques, l'on trouve que sur les 5,891,432 habitants de langue française dans l'Amérique du Nord, 3,483,038 vivent au Canada — ceci d'après le recensement décennal de 1941, compilé par le bureau fédéral de la statistique à Ottawa — et 2,408,394 vivant aux Etats-Unis, d'après le *Guide franco-américain* de 1940, lequel, sans être officiel, jouit d'une certaine autorité. D'où il ressort qu'environ 60 pour cent de la population française d'Amérique habite le Canada et 40 pour cent, les Etats-Unis.

Quant aux causes de l'immigration, on peut les ramener à quelques données essentielles.

D'un côté, les familles canadiennes-françaises étaient nombreuses en enfants et ceux-ci ne pouvant s'établir sur des terres neuves, à cause d'une politique de colonisation à courte vue, passèrent aux Etats-Unis, et trouvèrent dans l'industrie le pain quotidien qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient demander à la culture du sol.

D'autre part, les industriels américains de la Nouvelle-Angleterre appréciaient cette main-d'oeuvre peu coûteuse, assidue au travail, foncièrement honnête et d'une morale rigoureuse. Tous les moyens furent mis en oeuvre pour l'attirer, avec le succès que l'on sait. Refoulés d'un côté, attirés de l'autre par l'appât de hauts salaires et d'une vie plus aisée, les Franco-Américains émigrèrent en masse jusqu'à la fin de la guerre de 1918, alors que le courant migrateur cessa complètement.

La ferme abandonnée

L'un des spectacles les plus déprimant de cette période de désertion, ce fut de voir, au long des routes de province, le nombre des fermes abandonnées, avec leurs écriteaux représentés par un

bout de planche, sur lequel on avait maladroitement calligraphié les mots : *Terre à vendre*. Elle se dressait ainsi, la ferme abandonnée, avec des planches clouées en travers de la porte et des fenêtres, les herbes folles envahissant le perron, les clôtures délabrées à moitié en ruines, les portes des granges pendant par un gond et la brimbale du puits dressant vers le ciel sa longue perche devenue inutile. C'est par centaines et bientôt par milliers que l'on compta ainsi les fermes abandonnées. Et, à l'étranger qui s'enquérât d'une pareille désertion, on répondait avec tristesse: Ce sont des gens qui sont partis pour les Etats-Unis. Et, mentalement, on ajoutait: et qui, hélas! sont perdus pour nous.

L'arrivée

Suivons, si vous le voulez bien, le départ d'une de ces familles et son arrivée en territoire américain. J'emprunte ici la description imagée et pittoresque d'un écrivain français, le Père Dillard, jésuite:

“Beaucoup se rappellent encore leur arrivée au pays, au moment de l’émigration canadienne. Toute la famille démarrant d’un coup, les 14 ou 15 enfants s’empilaient dans le wagon avec la tinnette de beurre, le quarteron de viande, les pains ronds pour plus d’un jour de voyage. On s’installait n’importe où en arrivant ou bien on débarquait chez un cousin, un vieil oncle, on s’entassait, à quatre dans le même lit, sous la rude direction du chef de famille qui régissait à coup de taloches les moutards en perpétuelle rupture de ban. Dès le lendemain c’était le travail. Il y en avait tant qu’on voulait à l’âge d’or des usines. On s’y embauchait à onze ans, après en avoir déclaré quatorze, pour se mettre en règle avec la loi. On travaillait 11 heures par jour, pour gagner 3.50 dollars par semaine. Et peu à peu l’adaptation s’opérait. Le chapeau rond du Canada disparaissait sous les quolibets des autres, on coupait subrepticement au genou, pour prendre la mode d’Amérique, la culotte qui descendait à mi-jambes, on apprenait à baragouiner quatre mots d’anglais pour se débrouiller à l’usine. Et l’on vivait ainsi, durement au début, plus confortablement ensuite, organisant dès que les loisirs le permettaient les relations entre familles, la solidarité franco-canadienne, puis franco-américaine, les paroisses, les clubs, les écoles, tout ce qu’il fallait.”

Incertitudes

Une période de flottements, hésitations, incertitudes, tâtonnements a marqué les premières années de l'immigration canadienne-française aux Etats-Unis.

En général, l'on ne venait pas ici avec l'intention d'y rester. Le but de chaque famille était d'amasser le plus d'argent possible, dans le moins de temps possible, puis de s'en retourner sur la terre ancestrale et, avec l'argent mis de côté, établir les fils sur des terres neuves, acheter du matériel de ferme, libérer l'héritage de quelques hypothèques encombrantes.

On ne voulait pas bâtir une maison, afin de n'avoir pas à payer les impôts.

On ne voulait pas prendre ses lettres de naturalisation, afin qu'en cas de guerre, les fils ne soient pas appelés sous les drapeaux.

Bref, on voulait bien de la vie américaine, mais sans accepter les obligations civiques qu'elle comporte.

C'était se vouer d'avance à une éternelle situation de parias et de tribus errantes.

Ajoutons à cela que les pouvoirs publics du Canada, justement alarmés de cet exode, fondaient des sociétés de colonisation, entreprenaient des campagnes de rapatriement et exerçaient une pression continuelle et méthodique pour ramener au pays les fils dispersés.

Un homme surgit, qui prit figure de précurseur. C'était Ferdinand Gagnon.

Il résolut de tirer ses compatriotes de la condition sociale inférieure dans laquelle ceux-ci s'étaient volontairement plongés. Par la parole et par la plume, mais surtout par la plume, car il était journaliste et il avait fondé un journal qui s'appelait *Le Travailleur*, il combattit les préjugés de ses frères à l'endroit des institutions américaines. Il s'appliqua surtout à prêcher la naturalisation. "*L'élément canadien-français, disait-il, ne sera comparative-ment aux autres nationalités que fort peu de chose, si ceux d'entre nous qui désirent faire ici leur domicile perpétuel ne s'empres- sent point de prendre leurs papiers de naturalisation.*"

A l'appel de Ferdinand Gagnon, les Canadiens français commencèrent à se fixer définitivement aux Etats-Unis, à faire les

démarches nécessaires pour devenir citoyens, à édifier une structure sociale. En fait d'organismes sociaux, l'église était pour eux la base. Ils bâtirent donc des églises. Afin de vous donner une idée comment cela se passa, je laisse la parole à un de nos historiens, le jésuite Hamon.

L'église

“Le 4 mars 1868, du haut de la colline de St-Joseph, Mgr de Goësbriand, montrant à M. Audet le village de Winooski: “Mon cher curé, lui dit-il, voilà le champ de vos travaux. J'ai loué une salle pour y dire la messe. J'y ai fait placer 100 bancs, vous commencerez dimanche prochain. Faites de votre mieux, travaillez, débrouillez-vous.” “Très bien, Monseigneur, mais pour louer les bancs, quel sera votre tarif?” —Mon tarif? Mais je n'en ai pas; faites comme vous pourrez. Les Canadiens sont pauvres et peu donnant, vous le savez. Si vous pouvez avoir \$250 pour vos bancs, ce sera très beau. Cela couvrira à peu près le prix de la location et les frais du culte. En attendant, logez-vous à l'évêché.

“Le dimanche suivant, le jeune curé était au milieu de ses ouailles.

“La salle venant à peine d'être finie, l'on n'avait pas encore eu le temps d'enlever les barriques de plâtre et les boîtes à chaux qui avaient servi aux travaux. M. Audet prend une de ces boîtes, la dresse debout et pose en travers une planche propre, ce fut l'autel. Les chandeliers faisant défaut, il colle les chandelles sur la planche, et la messe commence. La salle était comble, il y avait là plus de 400 Canadiens.

“A la fin de la messe, Monseigneur arriva et, jetant un coup d'oeil rapide sur l'installation: —C'est bien, mes enfants, voilà un bon commencement, prenez bien soin de votre curé, Dieu vous bénira.”

“Le temps était venu de frapper le grand coup, c'est-à-dire de louer les bancs. Ce début devait avoir des résultats importants, non seulement pour la paroisse nouvelle, mais aussi pour bon nombre d'autres centres, qui songeaient dès lors à se séparer.

“Les Canadiens étaient-ils capables de fonder des paroisses à

eux et de faire vivre leurs prêtres? Telle était la question qui allait se résoudre à Winooski.

“M. Audet avait préparé d'avance tout son plan de bataille. La messe finie, il adresse à ses Canadiens une chaleureuse allocution, leur exposant la situation et les exhortant à faire leur devoir avec générosité. Puis, selon ses propres expressions, “quand il les eut bien dans la main et qu'il vit les yeux flamber dans la tête,” il mit les bancs à l'enchère.

“Le résultat dépassa toutes les espérances.

“Le soir, de retour à l'évêché, Monseigneur lui demanda: “Eh bien, M. Audet, vos bancs se sont-ils loués 200 piastres? —Mieux que cela, Monseigneur. —Comment, mieux que cela? Avez-vous eu \$300? —Encore mieux que cela, Monseigneur, devinez. —Etes-vous allé à 4 ou 500 piastres? —Tenez, Monseigneur, reprit M. Audet, regardez, et il lui montra un énorme rouleau de billets, mes bancs pour l'année sont loués 1600 piastres et voici le paiement du premier quartier.

“Vous le voyez, l'affaire marchera.”

“Le bon évêque n'en revenait pas de surprise et de joie. Les larmes aux yeux, il dit au jeune prêtre: “Mon cher curé, vous venez de m'apprendre un grand secret, c'est que pour réussir avec les Canadiens, il faut leur donner des prêtres canadiens.”

Ces prêtres canadiens, ou plutôt franco-américains, sont aujourd'hui au nombre de 1222 et desservent 243 églises. Ces églises, à leur tour, sont en bois, en briques et plus rarement en pierres. L'architecture est un néo-gothique ou dans un style roman vaguement classique. On ne peut dire qu'au point de vue architectural nos édifices ont un visage français. Par la statuaire, l'imagerie, la peinture, nous nous en rapprochons davantage. De même nos orgues sont, dans nombre de cas, de fabrication canadienne-française. Dans certaines grandes églises, les Petits Chanteurs parisiens, à la Croix de Bois, ont laissé des imitateurs après leur tournée chez nous. Les cantiques nous viennent de France et du Canada. Les sermons du dimanche, ceux des retraites surtout, s'inspirent des maîtres de l'éloquence sacrée en France et en Amérique. Les annonces au prône se font en français. De même les instructions aux servants de messe, aux confréries d'hommes et

de femmes, la tenue des registres paroissiaux pour baptêmes, mariages, sépultures. L'on conçoit qu'il y a des exceptions à ces pratiques. Il est des paroisses où l'on fait fi du culte traditionnel en abolissant la grand'messe, les vêpres, le sermon, les retraites, les confréries, où la langue de communication entre le curé et le vicaire, le prêtre avec les servants est l'anglais, où des bouffonneries nègres importées du sud ont remplacé les kermesses de jadis, où l'esprit français, en un mot, est en décadence. Chose curieuse, dans ces paroisses, la foi est aussi en décadence. On le constate par l'absence de vocations religieuses et sacerdotales, par la multiplicité des mariages civils, par l'abandon de l'école catholique. Il n'est peut-être pas juste d'ériger en principe que la langue est gardienne de la foi, mais il n'en reste pas moins souvent vrai que là où la langue s'en va, la foi suit de près.

Je n'ai pas de chiffres officiels quant à la valeur de la propriété paroissiale, mais il n'est pas exagéré de dire que les immeubles du culte, y compris les écoles, cimetières, etc., représentent plus de 100,000,000 de dollars.

Il convient encore de noter ici la lenteur de notre progression dans la haute direction des affaires de l'Eglise. Mais nous ne sommes pas pressés. Nous comprenons que, suivant le dicton, Paris n'a pas été bâtie en un jour. En attendant, nous continuons d'être fidèles à la foi de nos pères, d'entretenir convenablement nos prêtres, de maintenir nos écoles en existence.

Nous allons même plus loin. Nos communautés religieuses s'érigent en provinces franco-américaines et s'administrent par elles-mêmes, indépendamment des provinces-mères de France ou du Canada. C'est le cas des Pères Oblats, des Pères de la Salette, des Dominicains, des Maristes, etc., et de quelques communautés de femmes. Déjà, les Franco-Américains ont fait oeuvre d'apostolat chez les infidèles en fournissant des sujets pour les missions d'Afrique, de Chine, du Japon, des Philippines. Le jour viendra sans doute où Rome connaîtra mieux la valeur de nos sacrifices, et se rendra compte que l'avenir du catholicisme, en Nouvelle-Angleterre surtout, dépend pour une large part des catholiques d'origine française. Et alors, Rome récompensera notre fidélité en nous accordant une représentation dans la haute direction des affaires ecclésiastiques, et en nous aidant davantage à conserver

cette culture française, que nous estimons être la gardienne de notre foi. Nous avons eu déjà un évêque franco-américain. Il n'a pas eu de remplaçant de notre nationalité. Mais voici que pour le diocèse des Cayes, en Haïti, le Saint-Siège est venu chercher chez nous un évêque franco-américain... Heureux Haïtiens!

L'école

Entre l'église et l'école, il y a à peine l'espace de quelques pieds; franchissons-les.

Au début de l'immigration, l'école catholique irlandaise aurait pu accueillir les petits Canadiens. Mais ceux-ci n'y étaient pas à l'aise, quand ils n'étaient pas accueillis à coups de pierres par leurs camarades irlandais. Bien des difficultés de race remontent à ces batailles d'enfants. L'école publique? On n'y pouvait guère songer, parce qu'on n'y enseignait pas le catéchisme. Il n'y avait pas à compter sur les octrois de la municipalité ou de l'Etat. D'où la nécessité de fouiller de nouveau dans les porte-monnaie, de travailler un peu plus, jouir un peu moins, et l'école se dressa à côté de l'église. La province de Québec fournit les manuels et les institutrices. Et c'est ainsi que s'érigea le système éducationnel primaire des Franco-Américains. L'enseignement y est toujours dans les deux langues, anglaise et française, et bien que le bilinguisme soit considéré comme une absurdité pédagogique, nous en faisons quand même notre affaire. L'Etat tolère cet état de choses et nous laisse libres d'agir à notre guise, pourvu que nous en payions les frais et que nos programmes soient l'équivalent de ceux des écoles publiques.

En ce qui concerne d'ailleurs le status légal de l'école, "*la cour Suprême a déclaré solennellement que la liberté de confier leurs enfants à des écoles privées pour, en partie, leur faire apprendre leur langue maternelle, ne renferme rien d'hostile à l'intérêt général si certaines connaissances requises par l'Etat et clairement essentielles au bon citoyen ne sont pas négligées. Cette garantie n'est pas absolue, mais elle existe dans une mesure reconfortante.*" (Ernest-R. D'Amours, Mémoire au Congrès de la Langue française, 1937.)

Suivons maintenant les petits Franco-Américains dans une cour de récréation. Ecoutez leurs conversations, leurs appels dans les jeux. Plus souvent qu'autrement, ils s'interpelleront en anglais. Et voici qu'au moment de l'entrée, au mât de l'école, un drapeau monte: c'est le drapeau étoilé. Dès le début de la classe, après la prière, tous les enfants tendront la main, à la romaine, vers ce drapeau et prononceront ensemble le serment d'allégeance. "*I pledge allegiance to the flag of the United States of America and to the Republic for which it stands,*" etc. Et pendant quelques heures d'horloge, ces enfants entendront tomber de la tribune du professeur, des enseignements dans une langue qui n'est pas celle dans laquelle ils ont été bercés. On ne leur ôtera pas de l'esprit qu'ils sont nés Américains, appelés à vivre aux Etats-Unis, à y gagner leur vie, à y mourir. Songez que dans 99 cas sur 100, ils n'ont jamais vu le Canada. Ils verront encore moins la France. De l'histoire de ces deux pays, ils ne connaissent que les grands faits. La grammaire française leur paraît hérissée de difficultés. Dans la composition française, c'est toujours le terme anglais qui vient le plus facilement au bout de la plume. Il faut donc ouvrir le dictionnaire et chercher le vocable correspondant français. En d'autres mots, il faut toujours ramer contre le courant. De moins vaillants en tomberaient de découragement. Et pourtant, depuis 50 ans, depuis 70 ans, aidé par sa maîtresse, le petit Franco-Américain a prouvé la véracité de l'assertion formulée par Léon Daudet, à savoir que "*Nul n'échappe au sang de ses aïeux.*"

Maintenant, voici que sur les fondations de l'école primaire nous sommes en train de bâtir un rez-de-chaussée par l'établissement d'écoles secondaires dont le curriculum correspond à celui de vos lycées ou de la *high school* américaine. Au-dessus de l'enseignement secondaire de quatre ans, il y a le collège pour garçons et le collège pour filles, lequel donne un enseignement de quatre ans également, préparatoire à l'université ou au séminaire et accorde le grade de bachelier ès-art. C'est le cas du collège l'Assomption, de Worcester, pour garçons, et du collège Rivier, de Nashua, pour les filles.

D'après les statistiques acceptées par les Franco-Américains, 141,212 enfants fréquentent 606 écoles, 33 couvents et dix collèges dirigés par 4,208 religieux et religieuses. Cette statistique est de

1940. Elle ne peut pas avoir varié beaucoup depuis.

La lutte pour l'enseignement du français à l'école a pris parfois un caractère de violence, allant jusqu'à l'interdiction et l'excommunication par les autorités religieuses de quelques-uns des principaux partisans de cet enseignement. C'est que des personnages ecclésiastiques haut placés se sont trouvés mêlés aux difficultés, dans le Maine en 1910, dans le Rhode Island en 1928. L'opposition à l'enseignement du français est venue plutôt du pouvoir religieux que du pouvoir civil, le pouvoir religieux visant à l'uniformité des programmes, alors que le pouvoir civil tolère cet enseignement pourvu que l'école soit, en somme, une école publique et dans son programme et dans l'emploi de l'anglais comme medium d'instruction. On peut y enseigner une langue étrangère, mais en marge du programme officiel.

Les sociétés

Parmi les auxiliaires principaux de l'église et de l'école, je place les sociétés, lesquelles sont comme un prolongement de ces deux organismes. La pratique du catholicisme est une condition d'admission dans leurs rangs. Elles sont sous la direction spirituelle des évêques représentés par des aumôniers. La prière ouvre et clôture les délibérations. Elles favorisent la fondation des paroisses, l'érection des écoles, le maintien des oeuvres d'action sociale catholique. Elles procurent à des jeunes gens, par l'octroi de bourses, les moyens de parfaire leur éducation en vue de devenir membres du clergé et des professions libérales.

Au point de vue social, et par le mot social j'inclus le côté culturel, elles protègent la famille, hommes, femmes et enfants, contre les adversités de la vie, mort, maladie, accident. Elles contribuent au rapprochement des classes en faisant du riche le protecteur du pauvre sans l'humilier, et du pauvre l'assureur du riche. Estimant que la culture française est, psychologiquement, dans l'ordre naturel, la plus propre à affiner l'âme et à lui faire produire toutes ses valeurs, elles travaillent à la conservation de la langue française, expression de cette culture. Le français est donc à l'honneur dans leurs délibérations, congrès, archives. Elles collaborent à sa diffusion par la chanson, la composition de biblio-

thèques, la publication de bulletins mensuels, d'ouvrages littéraires. Elles encouragent les oeuvres de culture française, presse, sociétés d'histoire, associations de professeurs, congrès, conférences, radio, voyages de liaison.

Il est peu de localités qui ne possèdent une succursale de société, soit indépendante, soit fédérée. Il est impossible de déterminer le nombre de leurs adhérents. Trois de ces sociétés, l'Association Canado-Américaine, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique et la Société Jacques-Cartier, ayant leur siège social aux Etats-Unis, groupent tout près de 100,000 membres, avec une encaisse de \$11,159,104, et \$48,213,503 d'assurances sur la vie, en vigueur au 1er janvier 1943.

Nos sociétés sont d'importation canadienne-française directe. Par contre, nos caisses populaires viennent de la Belgique, mais après avoir été passées au filtre québécois, afin de leur donner un petit goût d'érable. Il en est de même pour les idées qui nous viennent de France. Elles font un crochet par le Canada avant d'être acceptées ici. En somme, le pays de Québec s'inspire de la France, et nous, nous nous inspirons du pays de Québec. Pour en revenir aux caisses populaires, leur avoir est de \$13,000,000 en chiffres ronds. Inutile de dire que ces caisses populaires sont formées de déposants franco-américains et administrées uniquement par des Franco-Américains.

Quant à l'épargne franco-américaine dans les banques du pays, et la valeur de la propriété foncière et immobilière, le chiffre n'en a jamais été établi.

J'ouvre ici une parenthèse pour citer une illustration du patriotisme franco-américain en matière d'épargne. L'une des caractéristiques du paysan français est son culte pour le bas de laine. Sous ce rapport, nous sommes restés Français. Dans le cours de l'été qui vient de s'écouler, pendant une période de dix semaines, les Franco-Américains ont souscrit près de \$13,000,000 pour l'achat d'obligations du gouvernement, ce qui leur a permis de recevoir en retour une reconnaissance officielle comme groupe de la part du pouvoir fédéral, lequel, par sa Commission maritime, fait construire six frêteurs *Liberty* portant des noms franco-américains. C'est ainsi que l'on verra peut-être après la guerre, dans les ports de Toulon, Brest, le Havre, ou La Rochelle, des cargos

arborant le drapeau étoilé et désignés par l'appellation de *Mgr Charles Dauray, Messire Augustin Chevalier, Ferdinand Gagnon, Major Edmond Mallet, Hugo Dubuque et Jean-Baptiste Couture*. S'il vous arrive jamais d'apercevoir à quai un de ces navires, saluez-le, ce sont vos frères franco-américains qui vous l'envoient. (1)

Les journaux

Un autre auxiliaire précieux de l'Eglise et de l'école est la presse.

Deux ouvrages documentaires sur le journalisme français en Amérique sont à consulter. Ce sont : *Histoire de la presse franco-américaine*, par Alexandre Bélisle, et *Le rôle de la presse dans l'évolution du peuple franco-américain de la Nouvelle-Angleterre*, par Maximilienne Tétreault.

Dans l'un et l'autre de ces ouvrages, l'on dresse la nécrologie des trois cents et quelque journaux de langue française qui ont vu le jour aux Etats-Unis à partir du *Courrier de l'Amérique*, publié à Philadelphie, en 1784. "De 1784 à 1800, dit M. Josaphat Benoit, dans l'ouvrage déjà cité, les Français établis dans l'Est des Etats-Unis firent circuler pas moins de dix publications dont l'histoire a été reconstituée par un groupe de professeurs américains. La vente d'une série de vieux journaux français à une enchère de livres, à Philadelphie, dans la Pennsylvanie, en 1919, lança les historiens sur la piste des premières feuilles de langue française dans la République américaine."

Entre la période de 1800 et 1838, nombre de journaux virent le jour, soit en Nouvelle-Angleterre, soit en Louisiane, soit dans l'ouest moyen. Mais quand il s'agit de la presse franco-américaine, on en fait généralement remonter la fondation à 1838, alors que Ludger Duvernay publia, à Burlington, dans le Vermont, un journal intitulé *Le Patriote*. Il est donc juste de dire que la naissance des premiers journaux franco-américains coïncida avec l'immigration des premières familles.

C'est un peu la mode, quand on parle de la presse franco-américaine, d'insister sur le sort éphémère des feuilles mortes. On ne fait pas assez ressortir, à mon sens, la longévité de feuilles vi-

(1) Depuis, la Commission Maritime a accordé un septième bateau, lequel portera le nom : *Mgr Georges-Albert Guertin*.

vantes comme *Le Messenger* de Lewiston, *L'Indépendant* de Fall River, *L'Avenir National* de Manchester, *L'Etoile* de Lowell, lesquelles ont déjà dépassé le chiffre respectable de la cinquantaine.

A côté des quotidiens, il y a les hebdomadaires, également respectables en nombre et en longévité.

Tous ces organes, en outre de fournir à leurs lecteurs l'information universelle, s'appliquent à donner surtout la nouvelle locale et entre les nouvelles locales, la préférence et l'espace sont accordés à la vie franco-américaine. Baptêmes, mariages, sépultures, anniversaires, nouvelles religieuses, mutations de propriétés, réunions de sociétés, tout entre en vrac dans six à huit pages, de sept à huit colonnes par page. Le feuilleton est toujours une reproduction d'un roman français ou canadien-français. Depuis la guerre, nous n'avons plus que de très rares échos des journaux de France, et pour cause. Alors que les écoles, les paroisses, les sociétés sont un peu la chose de tout le monde, les journaux, au contraire, sont la propriété privée de leurs éditeurs. Ceux-ci ne demanderaient pas mieux que d'augmenter leur tirage, mais il leur faut lutter contre nombre de difficultés d'ordre matériel, sans compter notre paresse intellectuelle et une propension de la jeunesse à se délecter dans la lecture des magazines illustrés de langue anglaise. Somme toute, la presse franco-américaine tient, en plaçant au premier rang le culte du sentiment religieux et du sentiment national, tout en prêchant la loyauté aux institutions américaines. C'est le thème ordinaire de l'article principal, toujours écrit dans un style simple et clair, à la façon des meilleurs journalistes français contemporains.

Aux auxiliaires déjà mentionnés, ajoutons seize hospices, treize hôpitaux et dix orphelinats où la charité du Christ pour les vieillards, les malades et les orphelins s'exerce en français.

La famille

Analysons maintenant le rôle de ces fondations dans la famille, la vie sociale, etc. . . .

Pour commencer avec la famille, les pratiques religieuses continuent d'y être en honneur. Personne ne voudrait manquer la messe du dimanche, ou refuserait de faire sa quote-part pour le maintien du culte. On va même plus loin. On ne recule pas de-

vant les plus lourds sacrifices financiers pour agrandir ou embellir le temple paroissial. On travaille d'arrache-pied, la journée finie, à l'organisation de manifestations qui devront rapporter quelques deniers pour les oeuvres de charité. Il n'est pas un foyer franco-américain qui n'exhibe dans ses différentes pièces des insignes de dévotion: crucifix, statues, images pieuses, lampions. Dans nombre de familles, l'on a aussi conservé l'habitude de la prière du soir en commun. Le bénédicité avant et les grâces après les repas, l'assiduité aux retraites annuelles, les communions en corps, le grand nombre d'hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles appartenant à diverses confréries sont autant de signes de la vitalité du sentiment religieux.

Dans le vêtement, la nourriture, l'ameublement, le foyer franco-américain ne se différencie guère de son voisin. Les "petits Canada" d'autrefois ont disparu. Nos familles recherchent plus volontiers les quartiers à la mode, aux devantures munies de vertes pelouses et d'arbustes taillés en boules, avec l'automobile rangé le long du trottoir.

Un parler populaire franco-américain est en voie de création aux Etats-Unis. Il résulte du milieu et de l'ambiance. Il fourmille de locutions qu'on ne trouvera dans aucune langue au monde. Il a sa phonétique, son articulation, son accent. Il se crée au fur et à mesure que la science met à notre portée de nouvelles inventions. De même que le langage des populations côtières est parsemé de termes de marine, de même le langage de nos ouvriers emprunte aux métiers ses vocables les plus usuels. Vouloir empêcher cela, c'est se cogner la tête contre un mur de pierre.

Ne perdons pas de vue que *"les vocables créés ou reçus par le peuple, adoptés par le peuple, défigurés et transfigurés par le peuple, grâce à l'extrême fréquence de leur emploi, tendent à un état de pureté et de beauté; ils s'adaptent, ils se conforment au caractère du langage de ce peuple, ils se mettent en harmonie avec sa nature profonde."*

C'est Charles Maurras qui a écrit cela et c'est très beau. Mais je ne puis admettre comme une beauté l'emploi du conditionnel à la place de l'imparfait — si j'aurais pour si j'avais — et encore moins qu'une mère franco-américaine écrive à sa fille qui ne voulait pas rester au couvent: *"Puisque t'es pas willing de rester là-bas,*

prends le bus et viens-t'en back; on tâchera de t'avoir une job à la shoe shop."

Et voilà, hélas! le langage que l'on entend dans maint foyer franco-américain. Le mieux que l'on puisse dire, c'est que c'est encore du français, mais à étiquette franco-américaine.

Ai-je besoin d'ajouter que ce n'est pas là le langage de la classe instruite et qu'il serait malséant d'encourager un pareil parler. Mais, en somme, le Franco-Américain qui exprime le besoin de se "shaver" ne s'expose qu'à se faire interpellé ainsi par un paysan berrichon : "Qué qu'tu dis?"

La vie sociale

Y a-t-il une vie sociale chez les Franco-Américains? Oui, si l'on tient compte du nombre, bien que restreint, de clubs, cercles littéraires, dramatiques, Alliance Française, France-Amérique, Société Historique, etc. Les réunions mondaines de ces groupements attirent généralement une assistance respectable, de bonne tenue. Mais la conversation ne dépasse guère le niveau de la généralité . . . et de la banalité. Cela tient à ce qu'on ne lit pas ou seulement les journaux. Partant, l'on est à court de sujets. Ecoutez cet aveu récent d'un journaliste doublé d'un libraire, M. Wilfrid Beaulieu: "*Notre service de librairie, avoue-t-il avec une brutale franchise, est jusqu'ici un fiasco. . . C'est bien dommage et regrettable . . . que ce service de librairie ajouté à notre oeuvre de presse, pour le bénéfice de nos élites, de nos éducateurs, de nos hommes de profession, de notre clergé, et de tous ceux qui devraient se faire un devoir de lire français, soit une telle faillite! Il nous faut bien admettre, à la courte honte de nos lecteurs de langue française, que les clients les plus assidus de notre service de librairie sont nos lecteurs de langue anglaise*" . . . Avant M. Beaulieu, le P. de Mangeleere, professeur au *Boston College*, et M. Josaphat Benoit avaient sonné la même note. Ce dernier disait: "*La plupart du temps, les livres français font complètement défaut; ceux qui en ont ne les prêtent pas et ceux qui les empruntent ne les lisent pas.*" Et ailleurs: "*Dès qu'ils tiennent en mains un diplôme quelconque, les jeunes Franco-Américains croient tout savoir, jettent leurs livres au feu, cessent de lire autre chose que des revues légères. . . Le débraillé du langage, le décousu des conversa-*

tions, le manque d'idées générales et d'éveil intellectuel sont partout évidents." Par contre, la jeunesse se passionne de sports et de cinéma. Au milieu de ce terre à terre, deux lueurs: le jocisme et le scoutisme, lesquels mettent un peu de sérieux dans la vie de nos jeunes gens. Je pourrais mentionner telle troupe scoute où le serment civique se prononce en français et où les vieilles chansons du terroir sont chantées par les scouts.

En dépit de ces carences, un écrivain franco-américain, Jacques Ducharme, dans un livre récemment publié en anglais et portant le titre *The Shadows of the Trees*, a relevé une liste d'environ 400 ouvrages écrits par des Franco-Américains. C'est dire qu'il y a là un commencement de littérature.

En musique, les Franco-Américains ont eu le bon goût de conserver quelques-unes des vieilles chansons importées de France et du Canada par leurs pères. Et c'est ainsi que *la belle Française*, allant à *la claire fontaine*, rencontre, *au clair de la lune*, un *Canadien errant* qui, *dans les prisons de Nantes*—à moins que ce soit *sur le pont D'Avignon*—avait connu le légendaire *Malbrouck s'en va t'en guerre*, sur . . . *un petit navire qui n'avait ja-jamais navigué*. Mais on ne s'en est pas tenu là. Quelques Franco-Américains ont perfectionné leur éducation musicale jusqu'au point d'ambitionner les grandes scènes d'Europe et d'Amérique. Les peintres, les sculpteurs, les architectes peuvent encore se compter sur les doigts de la main. Parmi les peintres, Lorenzo de Nevers est un des rares privilégiés pour qui le président Roosevelt ait consenti à poser. Dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre, l'on voit des monuments du sculpteur Lucien Gosselin, ancien élève de votre Académie Julian et des maîtres Bouchard, Landowski, etc., mais malheureusement décédé dans la pleine maturité de son talent. Nos jeunes gens s'exercent sur les planches à traduire les comédies de Labiche, Molière, les drames de Sardou. Bref, nous sommes encore à balbutier les rudiments de l'art, mais il n'y a pas lieu de désespérer d'un peuple jeune ayant su garder intacte une âme nationale chargée des séculaires traditions de la vieille France.

La politique, les professions

Les Franco-Américains de la première génération vivant encore à Woonsocket, Rhode Island, ne se rappellent pas sans une

certaine fierté le jour où un des leurs fut nommé *policeman*. Songez donc, un Franco-Américain devenu représentant de l'autorité, gardien de l'ordre et de la sécurité publique, défenseur de la morale, porteur d'un uniforme à boutons dorés, armé d'un bâton, un *policeman*, quoi! On sentait qu'une barrière était tombée et qu'une porte s'ouvrait sur une sphère sociale où les Franco-Américains pourraient dorénavant avoir accès.

Ai-je besoin de dire qu'ils ont été assez intelligents pour en profiter?

A l'exception de la présidence et de la vice-présidence des Etats-Unis ainsi que de la cour Suprême des Etats-Unis, il n'est pratiquement pas un poste où nous n'ayons été représentés. Sénateurs et membres du Congrès, gouverneurs et lieutenants-gouverneurs d'Etat, secrétaires et trésoriers d'Etat, membres du bureau d'Education d'Etat et autres, juges de la cour Suprême d'Etat, de la cour Supérieure, des cours subordonnées, fonctionnaires de comtés, maires de villes, échevins, percepteurs d'impôts, fonctionnaires fédéraux comme maîtres des postes, prévôts, tous ces postes nous les avons occupés successivement.

Chaque semaine, autour de la table du conseil d'administration de l'Association Canado-Américaine, j'ai devant moi deux anciens maires de Manchester, un juge de la cour des Tutelles, le procureur général adjoint de l'Etat du New Hampshire, un ancien sénateur d'Etat du Rhode Island, le président du bureau d'Hygiène d'une ville importante du Massachusetts.

Il est à noter que les Franco-Américains n'ayant rien abdiqué de leur caractère français ont monté plus vite et plus haut que ceux qui s'en sont dépouillés. Les chefs de partis ont le sens pratique. Pour gagner le vote franco-américain, ils accordent des faveurs aux plus représentatifs parmi les nôtres. C'est une politique de donnant donnant dans laquelle les Franco-Américains se plaisent à jouer franc jeu.

Ce qui s'est produit dans la politique a eu son corrolaire dans le commerce et l'industrie. Il n'est guère de localité où l'on ne trouve des Franco-Américains dans le directorat des banques et corporations de services publics, les chambres de commerce, à la tête des clubs civiques et propriétaires d'établissements commer-

ciaux de première importance. Enfin, dans l'industrie textile, celle de la chaussure, etc., les Franco-Américains se sont également taillé des positions enviables. Dans la menuiserie, l'ouvrier franco-américain est recherché pour le fini de son travail.

La guerre a ouvert une autre carrière aux Franco-Américains. Les nôtres ne sont pas encore montés, à ma connaissance, jusqu'au grade de général, mais je pourrais vous mentionner des inspecteurs dans le "Inspector General's Department" qui portent des noms franco-américains, des colonels, lieutenants-colonels, majors, capitaines, etc. L'aviation attire quantité de nos jeunes gens, surtout comme opérateurs de radio, mécaniciens, mitrailleurs, pilotes. Je pourrais citer le nom d'un petit Franco-Américain, ancien élève du collège l'Assomption, aujourd'hui chef d'escadrille ayant dirigé plusieurs envolées au-dessus de villes allemandes. La fin de la guerre nous apportera en cette matière d'importantes révélations. Enfin, ce n'est pas sans une légitime fierté que nous avons vu l'armée américaine adopter le fusil Garand inventé par un authentique Franco-Américain. Si notre contribution à la victoire finale des Nations Unies devait se limiter à cela, ça ne serait pas déjà si mal.

Mais elle ne se limite pas à cela. Notre plus beau titre de gloire sera d'avoir fourni à la patrie, à une époque de crise, de nombreux défenseurs. La famille franco-américaine en effet n'est pas encore gangrenée par le vice social du divorce. Les théories de la limitation des naissances y sont pratiquement inconnues. Aussi, une de nos femmes de lettres les plus distinguées, Yvonne LeMaître, a-t-elle fort à faire pour tenir à date la chronique des foyers ayant le plus grand nombre d'enfants sous les drapeaux. Les familles d'une demi-douzaine de soldats y sont à la douzaine.

L'enseignement professoral offre de belles carrières à nos jeunes gens. Quelques-uns, trop peu, l'ont compris jusqu'ici. Nous avons tout de même certains des nôtres qui sont titulaires de chaires de littérature dans les universités américaines.

Les Américains et nous

Comment les Américains nous jugent-ils?

En 1896, un certain professeur MacDonald écrivait dans *The Nation*:

“En tant que groupe, les Français de la Nouvelle-Angleterre sont traités avec considération en public à cause de leurs votes, dénigrés privément parce que tenus généralement en aversion et recherchés par tous pour le travail qu'ils font et l'argent qu'ils dépensent.”

Depuis, nous avons gagné du terrain, au point que le numéro de septembre 1942 des *Annals*, organe de l'Académie américaine des Sciences politiques et sociales, faisait cet aveu, en parlant du Franco-Américain:

“Il croit que la culture est une chose à part et ne doit pas être confondue avec l'allégeance et la loyauté politique. . . Il croit qu'en conservant son individualité française et la tradition, avec tout ce qu'elles impliquent, il peut apporter une plus grande contribution au pays de son adoption. C'est ainsi que ses institutions sont calquées sur celles du Canada, principalement celles de Québec. Il peut jurer loyauté aux Etats-Unis en anglais avec honnêteté et conviction; mais il prie, écrit, chante et parle en français, se prélassant dans son ascendance française et son passé. Il explique que ceci ne doit pas être interprété comme un Etat dans l'Etat, mais qu'en conservant ses coutumes, ses traditions et sa langue, il enrichit la communauté au milieu de laquelle il vit. Il est une force morale qui ne peut être absorbée.”

Mais l'auteur admet toutefois que cette force morale peut être ébranlée et il note ainsi son appréhension:

“La seconde et la troisième générations sont de moins en moins enthousiastes au sujet des institutions de leurs pères. Les plus sérieux problèmes semblent découler d'une diminution d'intérêt dans la religion et la langue. L'anglais et le protestantisme pénètrent dans des institutions aussi vieilles que chéries. En réalité, il est possible qu'en dépit de son idéal élevé de maintenir intactes sa langue et sa culture, le Canadien français peut devenir amalgamé dans le grand peuple américain. Si ceci se produit, un groupe plein de coloris, (colourful), avec ses chansons, ses légendes et sa séduisante joie de vivre sera perdu pour notre civilisation.”

Enfin, au cours d'un congrès pour l'avancement des sciences,

un sociologue de l'Université Harvard, le docteur Zimmerman, écrivait, il y a deux ans :

“Ayant émigré aux Etats-Unis sans avoir, comme les autres races, trop de difficultés de langage, de climat ou d'habitudes à surmonter, ils ont su rester tels qu'ils étaient, forts, tenaces et unis... Aussi constituent-ils le groupe le plus homogène de leur patrie d'adoption et semblent-ils appelés à jouer dans ses destinées un rôle important, sinon prépondérant.”

Ces témoignages sont ceux de personnages plutôt indifférents à l'endroit des Franco-Américains. La note sympathique sonne encore plus haut sous la plume de Mlle Marine Leland, MM. Edward-B. Ham, Ian Forbes Fraser, Edward-H. Rice, etc. Mais il ne faudrait pas croire en définitive que les Franco-Américains sont devenus la coqueluche des *Yankees*. Non. On nous respecte politiquement. On accepte notre argent et notre travail. Mais en ce qui concerne la vie sociale, c'est la pratique du chacun chez soi qui prévaut.

Et c'est peut-être tout aussi bien comme ça.

La France et nous

La France a mis du temps à nous découvrir. Ce n'est pas de sa faute. Pendant des années, nous n'avons rien fait pour nous rapprocher d'elle.

La fondation du collège l'Assomption de Worcester, sous la direction des Pères Augustins de l'Assomption, a été le premier point de contact entre la France et nous. Dans la presse française, un article de *La Croix* de Paris a signalé notre existence comme groupe. Plus tard, *L'Action Française* fit allusion à nos luttes pour l'enseignement du français à l'école. Plus tard encore, vos ambassadeurs Paul Claudel, M. de Laboulaye, le comte de Saint-Quentin, Gaston Henry-Haye, vos consuls de New York et de Boston sont venus nous visiter. Grâce à l'initiative d'un de ces consuls, et avec l'approbation de l'ambassadeur du temps, le gouvernement français a fondé une bourse permettant à de jeunes Franco-Américains d'aller puiser à Paris, aux chaires de la Sorbonne,

de l'Institut catholique, des écoles de médecine une éducation supérieure. Plusieurs en ont profité et sont revenus avec des thèses que l'on consulte aujourd'hui avec plaisir et profit. De votre Ministère des Relations étrangères, nous ont été expédiées des subventions destinées à venir en aide à nos oeuvres culturelles. De votre Ministère de l'Instruction publique, nous avons reçu des ouvrages de littérature, lesquels ont été distribués comme récompenses de fin d'année aux enfants de nos écoles. Des honneurs ont aussi été accordés à plusieurs d'entre nous, sous forme de décorations de la Légion d'Honneur, Palmes académiques, etc. Votre Académie française a enfin couronné les travaux de quelques-uns de nos écrivains et journalistes. L'Alliance française, France-Amérique nous ont délégué leurs conférenciers. Enfin, voici que cette Ecole Libre des Hautes Etudes, sous l'inspiration du savant et respecté doyen de sa Faculté des Lettres, M. Gustave Cohen, fonde une chaire collective d'histoire et de géographie canadiennes. Vous avez voulu que cette chaire fût inaugurée par un Franco-Américain. J'ai accepté cet honneur et cette responsabilité. Je me sentais indigne des deux, mais je ne voulais pas qu'il fût dit que l'invitation de M. le Doyen s'était heurtée à un refus ou à une dérobade. Et puis, j'avais encore à la mémoire le désir exprimé par un de vos plus distingués diplomates, M. de Saint-Quentin, lorsqu'il disait devant la Société Historique Franco-Américaine, au printemps de 1940: *"Pour nous tous, ici réunis, qui tenons en même temps aux Etats-Unis et à la France, par l'alliage de la nationalité avec la langue ou les affinités, la sauvegarde et le développement de l'amitié franco-américaine constituent une mission sacrée à laquelle, n'est-ce pas, nous ne saurons faillir."*

* * *

Amitié franco-américaine!

Mission sacrée!

Ce ne sont pourtant pas là des mots vides de sens.

L'amitié suppose un lien entre deux ou plusieurs êtres.

L'amitié des Franco-Américains pour la France, j'espère que vous n'en doutez pas, après ce que nous avons fait pour maintenir ici sa langue, sa culture, son esprit.

L'amitié de la France pour eux, les Franco-Américains n'en

doutent pas non plus, après les expériences de ces dernières années.
Voici donc un commencement.

Mais je rêve à quelque chose de plus vaste, soit à une amitié française d'Amérique qui engloberait Français, Belges wallons, Canadiens, Acadiens, Franco-Américains, Louisianais, Haïtiens, Martiniquais, St-Pierrais, Miquelons.

L'amitié de la nation américaine est conditionnelle à l'amitié entre Français.

C'est par cette ligue d'amitié inter-franco-américaine que nous justifierons davantage le jugement d'Edmond de Nevers sur nous :

“ . . . ILS ONT AGRANDI LA PATRIE.”

Adolphe ROBERT

mées.

amitié

llons,

tiens,

amitié

nous

ions:

IMPRIMERIE LAFAYETTE
Manchester, N. H.